**43ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**TONGA**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 1er mai 2023

Le Luxembourg salue la délégation des Tonga et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés pour la mise œuvre de recommandations du 3ème cycle. Nous saluons les Tonga pour les progrès accomplis dans divers domaines, notamment l’adoption de la politique globale de lutte contre les violences familiales et de la Stratégie nationale pour la jeunesse 2014-2019.

Le Luxembourg aimerait faire les recommandations suivantes :

1. Signer et adhérer aux instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l’homme, dont la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.
2. Elaborer et adopter une législation complète sur les droits de l’enfant assortie d’un plan de mise en œuvre inscrit au budget.
3. Créer une institution nationale des droits de l’homme, conformément aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l’homme.
4. Adopter une politique globale de santé sexuelle et reproductive destinée aux adolescents et veiller à ce que l’éducation à la santé sexuelle et reproductive fasse partie du programme scolaire obligatoire.
5. Adopter des mesures concrètes pour protéger les groupes vulnérables afin de les aider à mieux résister aux conséquences des changements climatiques et des catastrophes naturelles.

Nous souhaitons plein succès à la délégation des Tonga dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*[266 mots / Temps de parole : 2min00sec]*